

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE PRESIDENT ET EDITEUR H. BEGUE, JR. GERANT.

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre De- calur et Unesifes.

Classed as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

EDITION QUOTIDIENNE. PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (72.00, 42.00, 27.00, 12.00).

EDITION HEBDOMADAIRE. PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (3.50, 2.00, 1.25, 0.50).

EDITION DU DIMANCHE. PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (1.00, 0.50, 0.30, 0.15).

Bureau de l'Etat Civil

Naissances. Mme Frank Reed, 2836 Conti, un garçon.

Mme Alcie Dido, 2123 Melpomène, une fille.

Mme Alvin Robertson, 2407 Saratoga, une fille.

Mariages. Louis Shaner et Mlle Margaret Benedict.

Henry Datz et Mlle Ethel Cauno, Hatael Mallen et Mme Olive Carlisle.

George Lewis et Mlle Lizzie Williams, Hiram Brate et Mme. Laura Nash.

Décès. Obélie Broussard, 20 ans, Hôpital de la Charité.

Ernest Carrere, 52 ans, Hôpital de la Charité.

Enfant de Viola Perkins, 3 heures, 2222 Marais.

Mme Lebréal Saljour, Hôpital de la Charité.

Wm. King, 71 ans, Bay City.

Mme Arthur McDaniel, 301 Sud Scott.

Augustine Powers, 11 ans, 2029 Sixième.

Un acquittement de meurtre. Mme Ernest Smith, 2139 avenue Franklin.

inculpée du meurtre de son époux, en avril dernier, a comparu hier devant la cour criminelle.

Elle était accompagnée de son fils, qui avait été condamné à un an de prison pour avoir tiré un coup de feu sur son père.

Elle a été acquittée de toutes les charges.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Elle a été relâchée sous caution.

Séance du conseil de ville.

Le commissaire E. E. Lafaye, a fait un rapport au conseil de ville, dans lequel il estime que la ville dépensera \$750,000 pour le pavage et l'amélioration des rues, dans l'année 1917.

Procès en dommages.

Mme Veuve Mary Alexander, a intenté un procès en dommages pour \$4,000, contre la "New Orleans Railway and Light Company" devant la Cour Civile de District.

Accidentellement blessé.

Hier matin Felix J. Lirette, 30 ans, 715 rue Dumaine, commis au café de J. Le Blanc, 437 rue St. Charles, maniait un revolver, lorsqu'une cartouche explosa.

Le commerce du port.

Le rapport que vient de livrer à la publicité M. Murphy J. Foster, percepteur du port, constate que les exportations dans le mois d'octobre cette année ont surpassé celles des années précédentes dans le même mois.

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT. Nouveaux procès.

Thentkote Mfg. Co. vs. White Roofing and Contracting Co., réclamation, \$343.16; Anderson Carter vs. Louisiana Meyer, son épouse, divorcée; Veuve Mary Alexander vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, \$4,600; Roberts Baily Co. vs. Southern Publishing Co., Inc., réclamation, \$218.22; Finance and Realty Co. de la Louisiane, vs. H. C. Gahn et Henry Gahn, pour un billet, \$128; Max Schwabacher-Levy Co. vs. L. J. Barthel, réclamation, \$154; Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Isaac S. Hyams, réclamation, \$270; Lettie Johnson vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, \$5,000; Eureka Homestead Society vs. John Chalmers, saisie d'une propriété; Natalie Oddo vs. Casimir Eseciah, pour annulation d'un bail; Standard Electric Construction Co. vs. Methodist Episcopal Church of Redeemer avenue Esplanade, réclamation, \$271.28; Geo. I. Salaman et al. vs. John F. Keefe, et al., demande en partage; John Mihalevich vs. Matteo Paruni, réclamation, \$1,180.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mardi: Edgar P. André, M. Nellie Bayle, épouse décédée de Frederick A. Revigne; Christopher Dale, demande d'émancipation; Norman Gilthorpe, demande un tuteur; John F. Lloyd, et Edward M. Keefe, mineurs, demandent l'émancipation.

A l'hôpital de la Charité.

A une réunion du conseil de direction de l'Hôpital de la Charité, présidée par le Gouverneur Pleasant, trois places ont été abolies et deux nouvelles créées.

Crescent City Carnival Club.

La société de Carnaval, bien connue, de la paroisse St. Bernard, "Crescent City Carnival Club", vient d'être ses officiers pour l'exercice 1916-17: E. J. Naudon, président; J. C. Bourg, vice-président; Ralph Ducros, secrétaire aux finances; L. L. Balancie, secrétaire-trésorier; Harold Brown, sergent d'armes; H. B. Daboval, grand marshal; Emile P. Reuter, T. J. Serpas, A. Sidney Nunez, Emile DaSilva, Fred. Joachim, Leon S. Holzhalb, Henry O'Brien, Wm. F. Roy, John F. Cieutat, Victor Marthel et Jno. Link, directeurs.

Relevé des incendies.

Le rapport de M. John T. Callahan, assistant député marshal des incendies, qui vient d'être livré à la publicité, démontre qu'il n'y a eu que \$50,000 de pertes causées par le feu, à la Nouvelle-Orléans, dans les mois d'août, septembre et octobre, ce qui est considéré comme minime pertes.

Détrouseurs de passants.

P. Glinty, Walter McClari, 722 rue St. Andrew; Thomas Cavanaugh, 222 Nord des Remparts, et Walter Vigne, 2325 D'Hémecourt, ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir assailli et dévalisé, au coin Iberville et Bassin, Thomas Johansen, marin du vapeur Momus.

Enfant dans un état critique.

L'état de Giordiana Squasidge, Agée de 6 ans, de Labadieville, paroisse Assomption, inspire des craintes. Giordiana a été accidentellement blessée à la poitrine par son frère âgé de 10 ans, d'un coup de revolver. Les médecins ont peu d'espoir de sauver la fillette.

Le Temps

RULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL. Observations prises mardi à 8 heures du soir. MERCREDI, 15 novembre, 1916. Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs - Temps clair et froid, température de 20 à 25 degrés, vents du nord.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Time (7 a. m., 9 a. m., 11 a. m., 1 p. m., 3 p. m., 5 p. m.) and Temperature (57, 57, 57, 52, 49, 49).

AVERTISSEMENT DE VAGUE FROIDE.

La température baissera au-dessous de 32 degrés dans la région supérieure de la Louisiane, mercredi matin. Vague froide. Beau temps, froid, mercredi. Signaux d'ouragan sont déployés sur les côtes sud-est de la Louisiane. Forts vents du nord et bourrasques mercredi.

Les balcons sur l'avenue St. Charles.

Le juge Chrétien, de la Cour Criminelle, a annulé la décision du recorder Fogarty qui avait ordonné la démolition des balcons surplombant les trottoirs de l'avenue St. Charles, entre le Lee Circle et la rue Felicity.

La "National Farm and Live Stock Show."

Il y a eu une foule plus considérable hier, à l'Exposition Nationale de Betail et de Produits de la Ferme, aux Fair Grounds, que depuis l'ouverture. C'était le "Jour d'Education." Vers 4 heures on estimait à 50,000 le nombre de visiteurs à la foire.

AMUSEMENTS

Opheum

Phone Main 333. PRIX: Matinées, 2.15, 40 à 50c. Soirées, 8.15 à 10 à 75c.

WILL M. CRESSY et BLANCHE DAYNE

HARRY COOPER et A. ROSS ROBERTSON FRENCH et ADÈLE ASTAIRE. BALLETS CLASSIQUES. CLAUDIA ALBRIGHT et MARJA RODOLFI. FAY TWO COLEYS et FAY BRENT HAYES. TRAVEL WEEKLY CONCERT ORCHESTRA.

TULANE

Toute la semaine. Ce soir à 8:15. Une semaine seulement. PRIX: Soir à \$2.00. Matinées mercredi et samedi.

MAUDE ADAMS

Dans "The Little Minister". La semaine prochaine: "THE PRINCESS PAT."

CRESCENT

Ce soir à 8. Toute la semaine. PRIX: Matinées, 15c, 25c, 35c. Soirées, 15c, 25c, 50c.

THE WOMAN (HE MARRIED)

La semaine prochaine: AL. H. WILSON.

LES THEATRES

Théâtre de l'Opéra.

Les artistes de la défunte troupe de grand opéra Silingardi donneront ce soir une représentation de "Faust" à leur bénéfice. Prix d'entrée et des places, de 25c à \$2.00.

TULANE

L'atrayante comédie de J. M. Barrie, "The Little Minister", fait les frais de la semaine au théâtre Tulane.

CRESCENT.

La pièce dramatique ayant obtenu le plus beau triomphe sur les grandes scènes américaines et continentales, "The Woman He Married", est représentée cette semaine au théâtre Crescent.

OPHEUM.

Cette semaine, le théâtre de l'Opheum donne en tête du programme Will M. Cressy et Blanche Payne, les vaudevillistes bien connus, qui charment leur auditoire par les fines réparties et l'humour de la délicieuse comédienne d'une rare habileté.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

Enfants perdus.

En dernière heure, le bureau central de police, vient d'être informé qu'une vingtaine d'enfants ayant été à l'exposition agricole du "Fair Grounds" n'ont pu être retrouvés par leurs accompagnateurs et ne sont pas rentrés à leurs domiciles; des recherches sont opérées pour retrouver les jeunes amateurs d'école buissonnière.

Union Française pour la prospérité nationale.

Le journal parisien "Les Echos de France" a eu l'idée excellente de fonder une nouvelle association qui arrive à son heure, association ainsi dénommée: Union française pour la prospérité nationale. Parmi les bonnes raisons que donne en faveur de son projet notre confrère, citons celle-ci: "L'association prendra en mains la défense des industriels, commerçants, artisans et cultivateurs éprouvés ou ruinés par la guerre ou par l'invasion; elle organisera le placement immédiat des soldats libérés pour leur éviter les incertitudes et les dangers du chômage. Elle s'occupera, de concert avec les sociétés d'agriculture, de la remise en exploitation des terres négligées ou abandonnées et luttera contre la désertion menaçante des campagnes et aidant les petits cultivateurs et les ouvriers agricoles à se réinstaller au pays. Il y aura également une section de femmes françaises qui assistera les "poilus" qui, à leur retour ne retrouveront plus ni famille ni foyer. La tâche est vaste et presque illimitée. Il s'agit de la défense des intérêts nationaux et moraux, de tous ceux qui auront été ruinés ou éprouvés cruellement par la guerre. Adresser les adhésions aux "Echos de France", 13, rue Jean-Macé, à Paris.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

ATHENÉE LOUISIANAIS

Le concours de 1916-1917. Programme. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: Le Langage français au lendemain de la paix.

FEUILLETON DE L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

(Commencé le 3 octobre)

Le Roman d'une Mère

Par Maxime DUROSIER

Ce jeune garçon était radieux et sa mère l'embrassait avec une satisfaction dévorante. — Quel âge a-t-il demanda Claire — Huit ans. — Comme mon fils, pensa Claire, et elle éclata en sanglots. La voyageuse, prise de compassion, ne comprenant pas, la plaignait. Quelque enfant que vous avez perdu, du même âge peut-être? — Oui, oui; c'était bien cela. Un enfant qui avait le même âge, dit Claire les nerfs secoués. Les stations se succédaient: Cernay, Franconville, Montigny, Pienlaye; enfin une dernière halte à St-Ouen-l'Aumône, et enfin l'employé lança ce nom que Claire attendait depuis une heure avec une impatience impatience: — Pontoise, trois minutes d'arrêt. Claire s'élança de son compartiment pendant les rangs des voyageurs qui dirigeaient vers la sortie.

Claire se trouva sur une place coquette et son embarras commença. Elle savait bien que les Mathurins habitaient Pontoise, mais, quoique la petite ville ne soit pas très grande, encore faut-il avoir quelques indications pour se diriger dans cette aimable sous-préfecture. Claire ne savait rien que le nom des gens chez qui elle se rendait. Mais elle demanda à un ouvrier qu'elle rencontrait: — Les Mathurins? je vous prie. — Une propriété? — Non, les Mathurins, de petits cultivateurs. — Je ne connais pas madame; comme Mathurins, je ne connais qu'une propriété ainsi nommée parce qu'elle faisait autrefois partie du couvent des religieuses Mathurins; c'est en haut de la ville. Claire fait signe que non, ce n'est pas ce qu'elle cherche, ce qu'elle demande, et elle continue son chemin. La voici maintenant dans la grande rue de la ville; elle s'arrête aux boutiques, demande aux portiers: — Les Mathurins? — Et toujours la même réponse qui l'irrite, qui l'exaspère; on ne connaît que la vieille propriété, l'ancienne paroisse de Saint-Mathieu, vendue avec les biens nationaux au moment de la révolution. Enfin, après une demi-heure de recherches d'interrogations, une marchande des quatre-saisons, qui portait la ville, lui répond affirmativement.

— Les Mathurins? Oui, oui, je connais. Un ménage qui garde un petit garçon de sept à huit ans, un petit enfant joliment comme les amours et qui est en nourrice chez eux. — C'est cela même, c'est cela même, dit Claire que l'émotion brise de plus en plus. Et elle demande à la bonne femme: — Est-ce loin? — C'est loin, sans être loin, vous savez; c'est là-haut de l'autre côté de la ville. Combien faut-il de temps? — Un bon quart d'heure, vingt minutes peut-être. — Voulez-vous m'y conduire? — Dame, vous savez, ce n'est guère le moment; j'ai mes herbes à vendre; si vous pouvez attendre, je ne dirai pas non. Mais Claire lui glisse une belle pièce blanche dans la main et voilà les deux femmes parties. On quitte les rues pour longer l'Osse qui coule calme, tranquille, avec ses grands bateaux, qui charrient des marchandises vers les villes du Nord. — Et les Mathurins, demanda Claire, quel gens sont-ils? — Oh! de braves gens. — Ah! — Oui, oui, le mari est un garçon rangé, sobre, honnête. C'est brave comme le bon pain. — Et la femme? — Une perle; c'est la probité même; et puis un coup de langue de trop. — Les deux font la paire; aussi tout le

monde les aime, faut voir. — Et le petit garçon? — Oh! lui, belle dame, un ange du bon Dieu. Doux, joli comme un Jésus, avec des yeux si mignons quand il vous parle, et d'une politesse! Ah! on sent bien qu'il vient de quelqu'un de comme il faut. Claire avait le cœur bien gros et aurait aisément laissé échapper ses larmes; mais elle se retint, ne voulant pas laisser deviner à cette femme, qui elle était. On avait quitté le long du fleuve, et on suivait maintenant un chemin bordé de villas et de maisons coquettes qui s'élevaient le long du coteau. La pente était rapide, mais Claire ne s'en apercevait pas; elle hâta le pas, entraînant son guide qui la suivait avec peine. — C'est là. C'était une maisonnette à un seul rez-de-chaussée, mais l'aspect était gracieux avec son toit de tuiles rouges et sa façade toute blanche. — Tiens, c'est fermé! dit la femme qui conduisait Claire; ils seront peut-être allés à la ville et nous les aurons manqués. Néanmoins, Claire avait courut à la porte essayant de l'ouvrir, mais la porte résistait; elle frappait et personne ne répondait. Un voisin sortit sur le pas de sa porte. — Qui demandez-vous, madame? — Les Mathurins sont-ils sortis? — Sortis? je crois bien. Ils sont partis voilà deux jours.

— Partis? dites-vous. Pour où? — Ah! ça, on ne sait pas; ils ont quitté le pays et on ne sait pas où ils sont allés, car ils ont eu bien soin de ne pas donner leur adresse. — Et le petit garçon? — M. Marcel? Eh bien, il est parti avec eux parbleu! et on ne sait ce qu'ils sont devenus ni les uns ni les autres. VIII Désolation Partis! ils étaient partis! La joie un instant rêvée, le bonheur entrevu, tout s'effondra dans un immense et effrayant gouffre dont Claire n'espérait plus remonter. Quelle allégresse le matin même où si vive, si légère, elle descendait du train de Paris et traversait Pontoise courant droit à la demeure des Mathurins! Comme elle la connaissait bien cette petite maison tout en haut de la ville, sur le bord de la route, avec sa façade blanche, ensoleillée, qu'une vigne festonnait de ses verdure! Depuis la confiance de Baptiste vingt fois par jour elle repassait la description dans sa tête; elle la voyait elle y vivait. Là, derrière, dans le grand jardin potager, elle apercevait la Mathurine, une forte femme enjouée, aimable le teint fleuri dont le seul chagrin était de demeurer stérile, sans enfant. Elle s'amusait avec un beau garçon fort, bien planté qui l'ap-

pelait "maman" et qui était son fils à elle, son cher disparu! — Elle voyait tout à coup le rêve caressé s'éloigner encore; la maisonnette des Mathurins était bien là belle que Baptiste l'avait décrite, avec sa façade blanche mangée de soleil et la vigne verte, superbe, festonnant les croisées de ses ramures folles; mais la cage était vide, les Mathurins étaient partis, se défilant tout à coup à quitter le pays où ils habitaient depuis trente ans, ils n'avaient conté leurs petites affaires à personne et avaient disparu un beau matin sans qu'on sût où ils allaient. A continuer

La conférence internationale.

Spécialité à l'Abelle. — Les diplomates des Etats-Unis et du Mexique discutent les moyens de régler les différends entre ces deux gouvernements avant convenu d'un modus vivendi mais au dernier moment Señor Cabreraz, l'un des représentants du Mexique, s'y est formellement opposé. Les débats ont alors rétrogradé au status quo ante. Vol de bijoux. On a volé au préjudice de Mme Perle-Franck, 618, rue des Français, une paire de boucles d'oreilles valant \$80. Georgina Brooks, alias Louise Horner, noire, domiciliée 444 rue Dauphine, a été arrêtée comme coupable du vol, et renvoyée à la prison municipale.